

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PLACE CLAUDE DEBUSSY – PODIUM EVASION MERCREDI 21 JUIN 2023 Arrêté n°2023/109		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;

VU la loi Warsmann n° 2009-526 du 12 mai 2009 sur les points concernant l'occupation du domaine public ;

VU la demande de PODIUM EVASION en date du 12 avril 2023, afin d'animer une soirée dansante à l'occasion de la fête de la musique à titre exceptionnelle le mercredi 21 juin 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité d'autoriser PODIUM EVASION à occuper le domaine public place Claude Debussy à Ifs, pour y exercer son activité de DJ, le mercredi 21 juin 2023 ;

ARRETE

Article 1 : PODIUM EVASION, est autorisé à occuper le domaine public sur la place Claude Debussy à Ifs, pour y exercer son activité de DJ, le mercredi 21 juin 2023 de 22h30 à 00h00.

Article 2 : Cette occupation provisoire et révocable est valable pour une durée déterminée d'une journée, le mercredi 21 juin 2023.

Article 3 : Le bénéficiaire devra veiller à maintenir la libre circulation des tiers et les places de stationnements réservés aux personnes à mobilités réduites libres.

Article 4 : Le bénéficiaire veillera à maintenir dans un bon état de propreté l'emplacement occupé.

Article 5 : L'arrêté municipal sera publié au recueil des actes administratifs de la collectivité territoriale.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Le Pôle Développement Local de la ville d'Ifs ;
- PODIUM EVASION.

Fait à Ifs, le 31 mai 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE

.../...